

**Assemblée générale**

Distr. générale
18 avril 2002
Français
Original: espagnol

Cinquante-sixième session

Point 35 de l'ordre du jour

**Appui du système des Nations Unies aux efforts
déployés par les gouvernements pour promouvoir
et consolider les démocraties nouvelles ou rétablies**

**Lettre datée du 15 avril 2002, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent du Venezuela
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous informer des derniers faits survenus dans la République bolivarienne du Venezuela à la suite des événements du 11 avril 2002, qui ont ébranlé l'ordre constitutionnel et entraîné l'arrêt momentané des institutions de la démocratie vénézuélienne, lorsqu'un groupe de militaires et de civils ont essayé de renverser le gouvernement du Président Hugo Chávez Frías et gardé celui-ci en prison et au secret pendant 47 heures, période pendant laquelle il a été transféré d'un endroit à l'autre, selon le bon vouloir de ses opposants.

Grâce à plusieurs actions simultanées menées par le peuple vénézuélien, descendu en majorité dans la rue pour réclamer le retour du chef de l'État, avec l'appui des forces armées nationales, garantes de la Constitution, les institutions démocratiques ont retrouvé leur rôle et ramené au pouvoir le gouvernement légitimement constitué que préside à nouveau, depuis le 13 avril au matin, Hugo Chávez Frías, Président de la République bolivarienne du Venezuela.

Le Gouvernement national contrôle parfaitement le régime constitutionnel et a lancé les procédures d'enquête dans le respect des lois en vigueur dans le pays, aux fins de sanctionner, selon qu'il conviendra, les auteurs du complot manqué. Les normes régissant les droits de la défense et les droits de l'homme des personnes inculpées seront pleinement respectées, de même que la Constitution nationale.

Je saisis la présente occasion pour vous remercier de l'appui de l'Organisation des Nations Unies et de ses États Membres, reçu par votre intermédiaire.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Milos **Alcala**

